

HABILITATION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES RISQUES CHIMIQUES N2



Formation habilitation des entreprises extérieures N2 : anciennement habilitation risque chimique niveau 2

Travailler dans ou autour d'un site classé Seveso « seuil haut » représente un risque pour tous les travailleurs, mais aussi pour leur entourage. Il convient donc de remédier à ce risque, et cela passe par la formation.

Le CNFCE propose à toutes les entreprises et leur personnel la **formation risque chimique N2**, donnant droit à l'**habilitation des personnes des entreprises extérieures de niveau 2** (officieusement appelée habilitation risque chimique N2).

Cette **formation aux risques chimiques N2** s'adresse aux employés des entreprises extérieures intervenant sur un site représentant un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux pour la santé. Elle leur permettra d'obtenir une habilitation, valable 4 ans. Pour la renouveler, il faudra repasser cette formation.

Objectifs pédagogiques de la formation Habilitation sécurité des entreprises extérieures N2 (RC2)

- Prendre conscience des rôles, responsabilités d'encadrement dans le cadre de la sécurité du travail et la protection de l'environnement en tant que prestataire extérieur
- Décrire et transmettre à des collaborateurs les risques présentés par les produits chimiques et leurs installations
- Décrire les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
- Connaître et faire appliquer les règlements, les procédures d'intervention et les conduites à tenir en cas d'incidents notables et accidents
- Acquérir une culture sécurité en partenariat avec les clients
- Répondre à l'obligation de formation, pour les entreprises extérieures, par l'UIC ou le GIES
- Obtenir son habilitation RC2 / **habilitation sécurité des personnels des entreprises extérieures niveau 2**

Exemple de Programme

Introduction à l'habilitation des entreprises extérieures N2 : intégrer la notion de risques

- Se représenter le mécanisme de l'accident : l'iceberg des probabilités
- Visualiser les causes profondes des accidents : les sources de danger
- Evaluer le risque : fréquence, gravité, exposition de l'homme aux dangers

Intégrer, maîtriser le contexte sécuritaire au travail et le principe de coactivité d'entreprises

- Lecture de la réglementation autour des risques : la loi 91-1414 du 31/12/1991 et ses principes généraux
- Connaître les acteurs de la prévention des risques, leurs rôles et missions
- Faire le point sur les risques liés à l'intervention de plusieurs entreprises extérieures

Ma mission sur site industriel : être acteur de la prévention des risques

- Intégrer le rôle de l'encadrement (chef de chantier) dans le cadre d'une activité sur site industriel
- Organiser la sécurité de son équipe : Avant le démarrage des travaux - Au démarrage du chantier - Pendant les travaux
- Savoir travailler l'échange d'informations et respecter le plan de prévention des risques
- Conduite à tenir en cas de modification de la situation de travail ou de danger manifeste

Maîtriser les procédures de prévention : organisation lors des interventions

- Créer, faire évoluer le plan de prévention : outil d'analyse évolutif et critique
- Panorama de l'autorisation de travail et des autorisations particulières
- S'approprier la conduite à tenir et les bonnes pratiques du personnel d'entreprises extérieures sur site industriel

Contrôle des connaissances et correction

Publics & prérequis

Public cible

La formation d'habilitation aux risques chimiques N2 est à destination :

- Des chefs de chantier
- Des responsables d'entreprises extérieures
- Des personnes de l'encadrement ayant suivi la formation Risque Chimique niveau 1
- De tout personnel encadrant une équipe d'intervention sur un site chimique classé Seveso
- De tout personnel cherchant à recycler son habilitation aux risques chimiques de niveau 2. (En cas de nécessité de recycler cette formation, les nouvelles dispositions du 1er septembre 2020 indiquent l'obligation pour le professionnel de repasser la formation d'habilitation aux risques chimiques N2)

Prérequis

- Il est obligatoire d'être titulaire de l'habilitation risque chimique N1 (RC niveau 1) ou N2, en cours de validité, pour suivre la formation habilitation des entreprises extérieures risque chimique niveau 2 France Chimie
- Validité / Recyclage tous les 4 ans
- Maîtrise de la langue française, lu, parlé, écrit, obligatoire
- Pour une formation en intra : au moins 2 corps de métier différents dans la session

Méthodes pédagogiques

- Apport très concret de connaissances
- Présentations audiovisuelles et manipulations simples
- Support de cours formation habilitation des entreprises extérieures N2
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Evaluation des acquis en fin de formation